

1914 HELOIRE Louis Charles

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	HELOIRE
Prénom	<i>Louis Charles</i>
Grade	<i>Adjudant - Chef</i>
Corps	<i>4^e Régiment de Marche de Tirailleurs</i>
N° Matricule	<i>52 au Corps — Cl. 1897</i> <i>128 au Recrutement Oiseaux</i>
Mort pour la France le	<i>7 septembre 1914</i>
au Combat de	<i>Oyes (Marne)</i>
Genre de mort	<i>Abatance de l'ennemi</i>
Né le	<i>9 septembre 1877</i>
à	<i>Cateau</i>
Arr ^r municipal (p ^r Paris et Lyon), à défaut rues et N°.	<i>Département Nord</i>
Jugement rendu le	<i>17 juillet 1905</i>
par le Tribunal de	<i>Cambrai</i>
après ou jugement transcrit le	<i>19 juillet 1905</i>
à	<i>Cateau</i>
N° du registre d'état civil	<i>554-708-1931, [26436]</i>

21 août 1905 à compter du 06 avril 1906; Sergent major le 28 mai 1906. Commissionné le 10 septembre 1910 à compter du 06 avril 1911; Adjudant le 29 septembre 1910; Adjudant chef le 01 juillet 1913. Tué à l'ennemi le 07 septembre 1914 au combat de Oyes (Marne).

Campagnes: Tunisie du 10 avril 1901 au 14 mars 1912; Algérie du 16 mars 1902 au 31 mars 1912; Grandes manœuvres au Maroc Occidental du 07 avril 1902 au 21 août 1914; contre l'Allemagne du 22 août 1914 au 07 septembre 1914.

Morphologie: Cheveux: châtain; yeux: bleus; front: rond; nez: moyen; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m68.

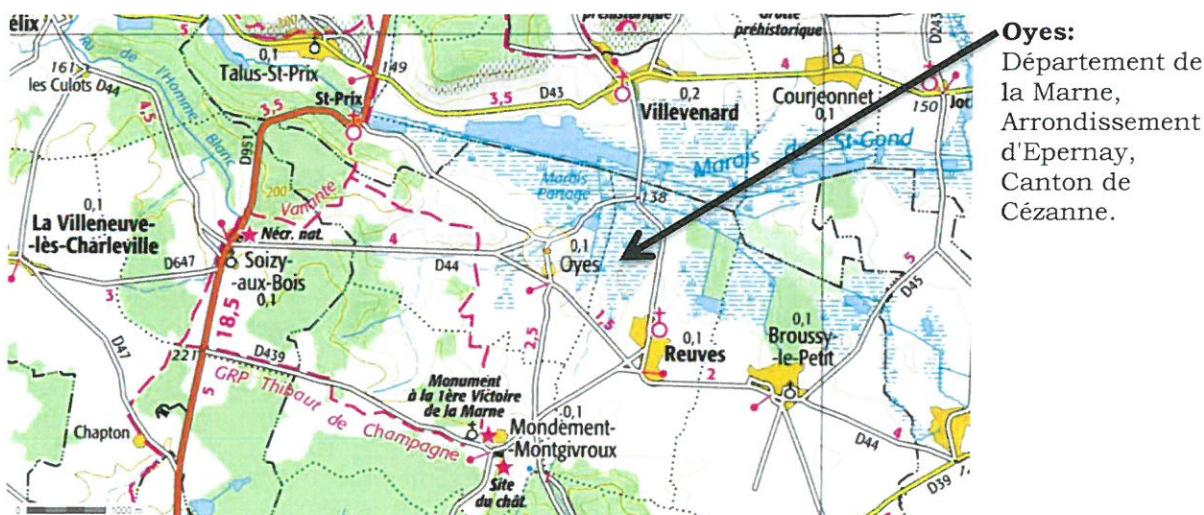
N° 77 Acte de transcription de Décès de HELOIRE Louis

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Héloire Louis Charles, né à Le Cateau, le neuf septembre mil huit cent soixante dix sept, de Narcisse Auguste et de Delame Marie Joséphine, en son vivant employé de commerce, demeurant à Le Cateau, Adjudant chef au quatrième Régiment de Tirailleurs Algériens décédé à Oyes le sept septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au sept septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune



de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le quinze juillet mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, Dufay et de Keguelin de Rosières, et Thery, avocat le plus ancien inscrit, présent à la barre en remplacement de M. Dufay et Dilhe juges suppléants en congé, juges, en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{ère} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G.Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix neuf juillet mil neuf cent vingt, dix heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

Localisation du lieu du décès



Morts au même endroit

Le Cateau: Héloïre Louis

Etaient au même régiment

Le Cateau: Héloïre Louis;

Historique et combats du 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens en 1914

Il participe à la bataille de Charleroi les 23 et 24 août 1914 vers Hanzinne et Hanzinelle, puis, le 30 août, à Ribemont lors de la bataille de Guise, puis du 6 au 10 septembre à la bataille de la Marne (la division est en réserve d'armée dans la bataille des deux Morins); enfin, à l'issue de la poursuite jusqu'à l'Aisne où il passe en tête à partir de Château-Thierry, il combat dans la région de Paissy lors de la 1^{ère} bataille de l'Aisne.

Lorsque la 38^e DI part fin octobre 1914 pour la Belgique, le régiment, resté sur place, combat à Soupir du 5 au 16 novembre avant de rejoindre, le 25 novembre 1914, le secteur de la ferme d'Alger-fort de la Pompelle et y reste jusqu'à la mi-avril 1915.

Du 9 au 11 mai 1915, il participe à la 2^e bataille d'Artois (vers la cote 123), puis de nouveau les 16 et 17 juin 1915 (conquête de la tranchée des Walkyries). 1^{ère} citation à l'ordre de l'armée.

Après quelques jours de repos à Saint-Georges (près de Hesdin) jusqu'au 6 juillet, il stationne en Alsace jusqu'au 14 septembre 1915.

Du 25 septembre au 1^{er} octobre 1915, il participe à la 2^{ème} bataille de Champagne: attaques du bois Sabot le 25 septembre. 2^{ème} citation à l'ordre de l'armée.

Attaque du bois P16, sur la butte de Souain, le 28 septembre. Il est réengagé, du 5 au 17 octobre, dans le même secteur.

Après un long repos dans la région de Compiègne, puis un séjour au camp de Crèvecœur, il rejoint la région de Ribécourt où il tient le sous-secteur de l'Ecouillon du 29 février au 20 juin 1916.

Dirigé vers la Somme à partir du 20 juin, il est engagé dans la bataille de la Somme dans le secteur de Belloy-en-Santerre qu'il tient du 5 au 13 juillet 1916. Après quelques jours de repos à Estrées-Saint-Denis, il rejoint le secteur de Canny-sur-Matz qu'il tient du 29 juillet au 24 octobre

1916. Après un passage au camp de Crèvecœur, il revient dans la Somme et tient le secteur entre Belloy-en-Santerre et Barleux du 20 novembre au 22 décembre 1916.

Après un nouveau passage au camp de Crèvecœur en janvier 1917, il va tenir le secteur de Piennes (près de Montdidier) du 25 janvier au 30 mars 1917.

De retour en Champagne, il participe à la bataille des Monts du 17 au 24 avril 1917 (attaque du Bois Noir). Après plusieurs stationnements dans la Marne, il vient tenir le secteur de Guyencourt du 4 juin au 4 juillet 1917; ensuite il séjourne dans le Tardenois puis dans l'Aube.

A partir du 6 août, il se rapproche de Verdun à Vadelaincourt et, le 20 août 1917, il participe à l'attaque sur la rive gauche (conquête du bois de Cumières). *3ème citation à l'ordre de l'armée*.

Il reste sur les positions conquises jusqu'au 3 septembre. Puis il rejoint la Lorraine où il passe un long séjour dans plusieurs cantonnements jusqu'au 1^{er} avril 1918. Transporté dans la Somme, dans la région d'Amiens, il est engagé du 26 avril au 5 mai 1918 vers Cachy.

A peine reconstitué dans la région de Dammartin-en-Goële (77), il est de nouveau engagé du 28 mai au 20 juin 1918 dans l'Aisne où il participe à l'arrêt de l'attaque allemande, d'abord à Breuil et Missy aux Bois (du 28 au 31 mai), puis à Ambleny (du 12 au 19 juin). *4ème citation à l'ordre de l'armée*.

En juillet 1918, il est en Champagne, puis en Lorraine dans le secteur du Bois-le-Prêtre. Le 9 août 1918, il est transporté vers Vieux-Moulin dans l'Oise. Du 20 au 24 août il participe à la 2^e bataille de Noyon (conquête de Camelin et des lisières de Besme).

Remontant en ligne le 29 août 1918 dans le secteur de Crécy-au-Mont, du 31 août au 4 septembre il attaque et conquiert Crécy-au-Mont, puis franchit le canal de l'Ailette. *5ème citation à l'ordre de l'armée*.

Après une période de repos, il remonte vers le front le 21 septembre 1918 dans la région de Valmy.

Du 26 au 29 septembre, il participe à la bataille de Somme-Py en s'emparant des pentes ouest de la butte du Mesnil puis du plateau de Gratreuil et enfin des pentes au sud de Marvaux. *6ème citation à l'ordre de l'armée*.

Après une période de repos, il remonte en ligne le 16 octobre, dans les Ardennes, secteur d'Olizy. Du 17 au 19 octobre, il participe au mouvement offensif entre Olizy et Beaurepaire en attaquant le ravin de Beaurepaire.

A partir du 26 octobre, la 2^{ème} DM quitte le front pour rejoindre le Doubs puis l'Alsace où elle est en secteur dans la région de Rechésy au moment de l'armistice.

►Au début de la Première Guerre mondiale, la France mobilise en Tunisie 62 461 musulmans, contre 9 000 Français de Tunisie, en plus des 24 442 «travailleurs coloniaux», soit un total 86 903 hommes. Engagés pour la première fois le 23 août 1914 à Hanzinelle (Belgique), les soldats ne tardent pas à découvrir la guerre des tranchées.

Le 2 août 1914, le 4^e régiment de marche (4^e RMT) est formé en Tunisie. Il est initialement composé des 6^e et 1^{er} bataillons du 4^e RTT. Le 29 octobre 1914, le 4^e RMT reçoit le 5^e bataillon du 4^e RTT en provenance du régiment de marche de tirailleurs de la division marocaine. D'abord rattaché à la 38^e DI, le 4^e RMT passe à la division marocaine le 24 novembre 1914, aux côtés des RMLE, 7^e RTA ainsi que du 8^e RMZ. Le 4 août 1918, il intègre la 2^e division marocaine.

Les faits d'armes des tirailleurs tunisiens du Chemin des Dames à Verdun leur valent, en plus de la Croix de guerre et la Légion d'honneur, six citations à l'ordre de l'armée pour le régiment et sept pour les bataillons ainsi qu'une participation au défilé du 14 juillet 1919. Selon Ridha Kéfi, le

ministère français de la Guerre rapporte le chiffre de 16 509 Tunisiens tombés au champ d'honneur sur un total de morts maghrébins estimé entre 28 et 36 000; une autre source militaire indique 10 500 tués sur un total de 63 000 combattants tunisiens. Après l'armistice de 1918, les bataillons tunisiens sont redéployés dans d'autres théâtres d'opérations: Maroc, Sud tunisien ou Dardanelles mais aussi Syrie où ils aident à mater la révolte du Djebel druze en 1925-1926.

Décorations de la Croix de la Légion d'Honneur en 1919; Croix de Guerre 1914-1918 avec six palmes et une étoile de bronze

►Le drapeau du 4^e Régiment de Tirailleurs Tunisiens en 1917



JMO du 4^e RTA
Cote 26 N 695/11 page 16
Journée du 7 septembre 1914

Septembre — 5 h. Le bataillon est attaqué sur les bois, avant et hors d'oyes, il est contraint de se replier dans la direction de Reuves où il s'établit face à oyens et à 800 mètres de la lisière Est de ce village pour empêcher l'ennemi

le 1^r Régiment de Ligny (environ 3000)
à l'Est d'attirer le régiment à l'ouest et de marcher le 30 voit au bon

8 sept.

Le bataillon de Ligny est dans le bois de la lisière Est du bois 1800 mètres. Le plateau matelot de la 1^{re} Cie lisière à St Gond attaqué de près et pris par sa droite de replie sur les bois St Gond.

Le régiment a reçu l'ordre d'attaquer les hauteurs de St Gond, il s'y porte dans la soirée. 1^{re} Régiment par la lisière Est du bois St Gond, 1^{re} de Ligny suivant lui, il s'engage à la droite du 162^e contre un ennemi qui occupe la ferme de Martelard et le rebouche à la baïonnette jusqu'à la crête du Picard, les 2 Bataillons sont engagés, mais contre attaqués par un ennemi supérieur ils sont repoussés jusqu'à la lisière des bois qui entourent au sud la ferme de Martelard, ils ont été très éprouvés dans cette attaque et il faut toute l'énergie du colonel Cros secondé des capitaines Bauguet et Camus pour en rallier les éléments épars et organiser la défense de cette lisière des bois qui est tenue ainsi jusqu'à la nuit.

Le 162^e régiment relève les 2 bataillons sur ses positions et l'ensemble de l'artillerie de marche se rassemble à la nuit au château de Montgivry.

Pendant ce temps le 5^e Bataillon pris sous un feu canonnant d'obusiers allemands et de canons à tir fusant y résiste pendant 2 heures environ, puis se retire par petits fractions à la droite de notre artillerie établie à la lisière Est des bois d'Allemant. A la nuit il vient occuper par nous la lisière Nord de ce bois, et y constitue une bouchée.

Blessés: Belgacem C. Chedli 14427 20^e Cie



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Note: texte et photo du 4^e RTT: Wikipédia; Cartographie IGN Géoportal;

